



Ville résidentielle - 21 000 habitants - à 10 min de Paris
Membre du Territoire Vallée Sud-Grand Paris
Un cadre de travail agréable
Une équipe de 450 agents

RECRUTE

Auxiliaire de puériculture

Crèche familiale, collective ou multi accueil, la ville dispose de près de 300 places réparties dans 5 crèches, pour accueillir des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Il s'agit de lieux de vie, dotés de locaux adaptés à l'âge et aux besoins des enfants accueillis. Le cadre y est bienveillant et les projets éducatifs dynamiques : démarche de développement durable avec notamment l'obtention du label écolo-crèche, âges mélangés par section.

Les équipes pluridisciplinaires répondent aux différents besoins de l'enfant en tenant compte de sa personnalité et de son rythme d'évolution. Pour se faire, la ville s'implique au travers d'un plan de formation particulièrement adapté aux professionnels de la petite enfance.

Votre mission

Vous serez principalement chargé de :

- Créer un climat sécurisant pour l'accueil des enfants et des familles ;
- Veiller à la sécurité et la santé des enfants ;
- Connaître et appliquer le projet pédagogique ;
- Proposer un environnement riche en découvertes par des activités variées ;
- Accompagner les enfants pour les repas et les siestes ;
- Assurer les soins ;
- Développer et favoriser le travail d'équipe ;
- Participer aux réunions d'équipes ;
- Participer aux éventuelles sorties : conservatoire, bibliothèque...
- Participer aux fêtes de crèche ;
- Participer occasionnellement à l'encadrement des stagiaires.

Votre profil

Vous êtes titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Dynamique et créatif vous vous adaptez rapidement à l'équipe et à son projet.

Vous savez identifier et respecter les besoins des enfants dans leur individualité, vous faites preuve d'organisation et vous savez vous adapter à votre interlocuteur. Vous possédez les connaissances incontournables en matière de développement psychomoteur et affectif du jeune enfant et de ses besoins spécifiques et des règles d'hygiène et de sécurité et notions de diététique.

Les conditions de travail

Temps de travail : 38h hebdomadaires assorties de 18 jours de RTT. Astreintes de communication en fonction de l'actualité. Réunions en soirée et le week-end nécessitant une souplesse de l'emploi du temps.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + + remboursement du pass navigo à hauteur de 75% + prime de fin d'année + CNAS + association du personnel active. Dans le cadre du bien-être au travail, la ville a mis en place des ateliers sportifs et des séances d'ostéopathie gratuits.